



HAL
open science

Le traitement de la variation en didactique du FLE aujourd'hui : le cas du schwa

Damien Chabanal

► **To cite this version:**

Damien Chabanal. Le traitement de la variation en didactique du FLE aujourd'hui : le cas du schwa. Le Langage et l'Homme, 2020. hal-03440258

HAL Id: hal-03440258

<https://uca.hal.science/hal-03440258>

Submitted on 22 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le traitement de la variation en didactique du FLE aujourd'hui : le cas du schwa

Introduction

Depuis une dizaine d'années, notamment grâce au projet IPFC (Detay & al, 2008, Racine & al, 2012), les recherches sur la construction du nouveau système phonologique de l'apprenant de FLE suscitent de nombreuses questions tant au niveau de sa perception que de sa production. Parmi les pistes de réflexion qu'offrent la question du système interphonologique de l'apprenant de FLE, une concerne plus particulièrement l'apprentissage de la variation, notamment celle des alternances phonologiques du français.

Les variables phonologiques du français sont nombreuses et comprendre leur mode de fonctionnement nécessite de pouvoir questionner celles-ci à partir de différents domaines autres que phonologiques (phonétique, lexical, morpho-syntaxique, prosodique, sociolinguistique, ...).

Notre propos ne cherche pas ici à tenter d'expliquer les causes de l'absence ou de la présence d'un « segment clignotant » de la langue française comme les liquides en contexte post-consonantique finale ou les liaisons facultatives mais de présenter ce que les manuels de phonétique de FLE proposent pour expliquer et pour enseigner le fonctionnement de ces variables à des étudiants de FLE.

Parmi les variables, notre choix s'est porté sur le « e muet », plus communément appelé « schwa ». Nous avons souhaité observer le traitement qui était réservé à ce phénomène dans quatre manuels de correction phonétique récents pour le FLE. Le schwa représente un certain nombre de difficultés pour l'apprenant se résumant à : « quand l'insérer et quand l'omettre » ?

Après avoir rapidement défini la variable « schwa », nous observerons les règles ou lois que les manuels invitent les apprenants à suivre pour gérer l'alternance de ce phonème dans la parole. Enfin, dans un dernier temps, nous mettrons les recommandations des manuels à l'épreuve du réel linguistique en comparant ce que propose le manuel pour régler la question de l'alternance du schwa avec les usages réels issus de la linguistique de corpus.

I) La variable « schwa » : nature et contextes d'apparition

Etymologiquement, « schwa » signifie à la fois absence et voyelle instable en hébreu. On a coutume de définir phonétiquement cette variable comme une voyelle réalisée antérieure arrondie mi-fermée [ø] ou mi-ouverte [œ] qui alterne avec zéro dans le même contexte lexical. Par exemple, le nom « cerise » est prononcé [səri:z] ou [sri:z].

Le schwa apparaît sous d'autres appellations : 'e' féminin (du fait qu'il puisse apparaître dans la forme féminine des mots), 'e' sourd ou 'e' muet. On notera aussi qu'il peut être appelé 'e' semi-muet, e caduc, e instable ou e intermittent. Mais, en phonologie, on le définit le plus souvent par « schwa ».

Il existe un certain nombre de difficultés rencontrées pour les apprenants de FLE, face au schwa. Nous en dénombrons principalement quatre :

- 1) le « e » muet peut être présent à l'écrit mais non prononcé comme dans le cas de « sam'di » [sam'di],
- 2) A l'inverse, il peut ne pas être présent à l'écrit mais être prononcé, en témoigne des exemples comme « film noir » : [filmənwar], « match nul » [matʃənyl],
- 3) Le « e muet » peut apparaître sans lien avec la forme phonologique attendue par la graphie. Nous le constatons dans des expressions comme :
 - « monsieur » produit [məsjø] avec une graphie « on »,
 - « faisait » produit [fəze] avec une graphie « ai ».

La quatrième difficulté, la plus répandue, est liée aux conditions de réalisation ou de non réalisation de cette voyelle, à savoir quand dois je prononcer ou ne pas prononcer le schwa ?

Le « schwa » est variable dans six contextes.

- 1) A la frontière de morphèmes, devant trois suffixes dérivationnels (-rie, -ment, -té) : [lavəʁi] vs [lav'ʁi], [bɥɪtaləmə̃] vs [bɥɪtal'mɑ̃], [nɛtətɛ] vs [nɛt'tɛ],
- 2) Devant des terminaisons verbales (futur et conditionnel) : [mɑ̃ʒəʁe] vs [mɑ̃ʒ'ʁe]
- 3) A des frontières de clitiques : syʁsətɥɪk vs [syʁs'tɥɪk]
- 4) A des frontières de mots : [syʁdəpartiv] vs [syʁd'partiv]
- 5) Entre les éléments de mots composés : [filmənwaʁ] vs [film'nwaʁ]
- 6) À l'intérieur des morphèmes : [dødəmi] vs [død'mi]

La présentation de ces contextes démontre que le phénomène apparaît dans des cadres morpho-syntaxiques précis. En revanche, il ne nous dit rien sur la/les règles qui doit/vent permettre ou non la présence de la variable. Différentes pistes sont mises en avant pour expliquer où il est obligatoire ou possible d'insérer ou d'omettre le schwa.

II) facteurs responsables de l'alternance du schwa

Avant tout, nous mentionnons ici rapidement (car cela n'est pas l'objet de cet article), que les points de vue divergent en phonologie sur le statut sous-jacent développé par les théories génératives (Schane 1968a,b) ou de nature épenthétique selon le courant fonctionnaliste (Martinet, 1969). Dans le cas de schwa sous-jacents, ce dernier ne serait pas prononcé par un processus d'effacement mis en place par une règle phonologique. Le schwa serait donc présent dans les représentations lexicales mais serait supprimé par la mise en place d'une série de règles phonologiques. L'autre hypothèse affirme au contraire que le schwa est absent des représentations lexicales mais qu'il viendrait s'insérer lors de la mise en place de l'encodage phonologique afin de faciliter la chaîne articulatoire.

Hormis ce débat, les recherches sur les facteurs d'apparition de la variable concluent à une influence du contexte phonologique.

Les données issues du projet PFC (Durand & al, 2002) aboutissent au constat qu'en français oral, la règle des 3 consonnes (Grammont) est toujours opérante. Selon cette règle : « si un e caduc est précédé d'au moins deux consonnes et suivi d'au moins une consonne (« trois consonnes »), il est normalement prononcé ; sinon, il n'est pas réalisé ». Exemple : *analyste financier, directement* » (Durand & al, 2002). Par ailleurs, quand une seule consonne le précède et 2 consonnes le suivent nous assistons à une chute du schwa. Par exemple : « À la r 'traite ». Enfin, concernant le contexte entre 2 consonnes, même si la tendance générale est à la chute : « *Buch'ron* », « *napp'ron* », il existe des cas où le schwa se maintient comme pour « *vignerons* ».

Outre le nombre de consonnes autour du schwa, il y aurait également la nature du phonème environnant. Toujours sur le plan linguistique, des facteurs comme la longueur du mot précédant ou contenant le schwa (Mallet, 2008), le rythme et /ou le débit adoptés auraient également un rôle. Sur le plan sociolinguistique, le dialecte régional, le registre adopté dans certaines situations stylistiques plus ou moins formelles, l'origine sociale des locuteurs jouent également un grand rôle sur la chute ou le maintien du schwa (Lucci, 1976 ; Léon, 1997).

Ces différents éléments concourent à rendre complexe l'écriture d'une règle indiquant obligatoirement et de façon certaine la présence ou l'absence du schwa. Nous avons souhaité observer quelles explications certaines méthodes récentes avançaient et quelles préconisations elles faisaient pour enseigner ce type de variation.

III) Les manuels de FLE et le schwa

Nous nous sommes focalisés sur quatre manuels parus entre 2007 et 2017 :

- ✓ Manuel 1 : La phonétique : audition, prononciation, correction (Abry & Veldeman-Abry, 2007)
- ✓ Manuel 2 : Les 500 exercices de phonétique B1-B2 (Abry & Chalaron, 2009)
- ✓ Manuel 3 : La prononciation en classe : (Briet, Colligge & Rossart, 2014)
- ✓ Manuel 4 : Phonétique essentielle du français B1-B2 (Katoun & Ripaud, 2017)

Les éléments les plus récurrents dans chaque manuel nous ont permis de dégager deux thématiques présentes : la dimension sociolinguistique et l'écriture de règles contextuelles. Mise à part cela, un seul manuel avance que la chute du schwa serait en lien avec le débit. Il s'agit du manuel 3 qui écrit : « dans la syllabation du mot phonétique intervient une autre tendance très marquée en français celle de la rentabilité de la communication : arriver le plus rapidement possible à la signification ». Briet & al, 2014). Ce phénomène euphonique, pourtant très opérant en français reste peu présent dans les manuels étudiés.

1.1) Facteurs sociolinguistiques :

Le manuel 3 mentionne que « cette voyelle particulière peut-être prononcée en fonction du degré de formalité de la situation et de l'origine géographique du locuteur ». Il y a donc prise en compte de la dimension stylistique et de l'origine géographique du locuteur dans l'explication de la présence de la variable. Ces faits laissent entendre que les usages du français tolèrent l'alternance du schwa dans des situations où le degré de formalité est faible ou dans le cas de locuteurs issus de certaines régions. Le manuel 4 va plus loin dans la description du phénomène en proposant un exercice où suivant la situation de formalité (degrés de style), le schwa est plus ou moins autorisé à tomber :

 **PRENEZ LA PAROLE !**

1. Les styles. Présentez-vous en adoptant le style soutenu, le style courant et le style familier.

Style soutenu : Je m'appelle Anna et je suis très curieuse.

Style courant : J' m'appelle Anna et j' suis très curieuse.

Style familier : J' m'appelle Anna et chui très curieuse *.

Cet exercice est intéressant car il mentionne les attentes des locuteurs quand à la présence du schwa, attente plus forte en style courant et soutenu.

1.2) Facteurs contextuels (contact phonétique)

On observe un consensus dans la rédaction des règles phonologiques générales en lien avec les contextes phonologiques. En effet, les quatre manuels décrivent les règles d'apparition ou de suppression du schwa. La présentation est binaire et présentée de façon normative. Le manuel 3 établit la nomenclature suivante : « on doit le prononcer » vs « on ne doit pas le prononcer ». Le manuel 4 évoque « l'obligation de prononcer « e ». Les manuels 1 et 2 n'édicte pas de conduites à suivre mais fondent des règles sans exception du type : « le « e » tombe lorsqu'il est en finale de mots » (manuel 1) ou « le « e » se prononce ou le « e » ne se prononce pas (manuel 2).

En résumé, la chute du schwa semble se présenter comme étant soumise à des contextes phonologiques, qui entraînent, obligatoirement et de façon générale sa présence ou son absence. Il apparaît une timide intrusion du fait de la possibilité de ne pas prononcer et donc de rendre ces règles facultatives dans deux manuels. Le manuel 4 évoque « la possibilité de ne pas prononcer « e » entre deux consonnes. Le manuel 2 utilise l'adverbe « généralement » en énonçant « que le /ə/ ne se prononce (généralement) pas s'il est précédé d'une seule consonne phonétique ».

S'il existe une tendance réelle, notamment pour la loi des 3 consonnes, qui indique que la règle est effectivement majoritairement respectée, il existe des cas où les lois proposées ne sont pas toujours productives parmi les locuteurs. Les informations sur la variabilité du phénomène sont faibles, or il apparaît que l'on peut prononcer ce que l'on ne doit pas prononcer. L'expression « ils parlent » sous une forme impérative fait émerger le « e ». Par ailleurs, on peut ne pas prononcer ce que l'on doit prononcer. Ainsi, la phrase « un' p'tit' maison » même si elle est proscrite par les manuels est attestée dans des corpus de français parlé.

Nous avons voulu vérifier cet état de fait en nous posant deux questions :

- Y a-t-il réellement dans l'usage, comme le prescrivent majoritairement les manuels soit présence, soit absence systématique du schwa ?

- Les règles proposées sont-elles les plus productives vis à vis du problème du schwa ?

III) les manuels et le réel linguistique

1.1) Production du schwa chez l'adulte francophone

Nous avons souhaité ici rapporter ce que les études de corpus avaient recueilli en termes d'usage du schwa (Hansen, 1994, Lucci, 1983, Thomas, 2002, Lyche, 2016). Il s'avère que cette variable est très présente dans le cas du /ə/ médian précédé d'une seule consonne. Plus précisément dans deux contextes comme le rappelle Thomas (2002) : « on a seulement retenu les cas où la variation est la plus grande en FL1, en supposant qu'elle le serait également en FL2, c'est-à-dire les /ə/ médians précédés d'une seule consonne. En pratique, cela revient à analyser les monosyllabes en contexte V#Cə#C (dans *l [e] fond*) et la position interne de mot en contexte VCəC (*lent [e] ment*).

Ces données nous permettent de constater que ces deux éléments ne figurent pas dans les manuels. En effet, la règle présente dans les manuels, selon laquelle « e » tombe obligatoirement devant une consonne présente semble non avérée du point de vue des usages. Donc, les deux cas de variation majeure qui sont liés à ce contexte ne sont pas mentionnés. Or, ils devraient apparaître en priorité puisqu'elles sont les plus récurrentes dans l'input de l'apprenant.

Nous nous sommes intéressé au monosyllabe « le » devant adjectif ou nom. Les données sont issues du corpus ALIPE (Acquisition de la liaison et interactions parents-enfant), (Chabanal & al, 2017). Pour ce projet, trois fillettes ont été enregistrées à leur domicile en situation naturelle d'interaction avec leurs parents. Les séances d'enregistrement ont duré environ une heure et ont été répétées une fois par jour pendant une semaine. Le même protocole a été répété huit mois plus tard pour chacune des fillettes afin d'observer leur développement linguistique. Dans le but de couvrir une large période d'acquisition, les fillettes étaient âgées de 28, 36 et 40 mois lors de la première semaine du protocole. Un codage sur la liaison et l'élision a été effectué. Nous présentons ici les productions parentales des trois fillettes pour le contexte « le devant nom ou adjectif ».

Tableau n° 1 : productions du schwa par des adultes pour le contexte « le devant nom ou adjectif ».

	Adulte 1	Adulte 2	Adulte 3
Schwa systématiquement Élidé (<i>prends l'manuel</i>)	21,75%	15%	25%
Schwa systématiquement Maintenu (<i>prends le manuel</i>)	64%	73%	61%
Schwa variable (<i>prends l'manuel vs prends le manuel</i>)	14,25%	12%	14%

Ces données indiquent que la présence / absence du schwa n'est pas seulement catégorique mais aussi variable, un même contexte pouvant être produit avec ou sans schwa.

Dans ce cadre, son conditionnement ne serait pas seulement contextuel mais lié à d'autres facteurs : lexical (nature du mot, longueur, fréquence, ...) prosodique ou sociolinguistique. Il y a donc nécessité d'une présence exhaustive des facteurs autres que contextuels pour expliquer l'alternance du schwa dans les manuels.

1.2) productions du schwa pour des étudiants de FLE

Les données concernant les comportements des locuteurs de FLE vis à vis du schwa sont rares (Thomas, 2002, Saddour & al, 2013). Thomas (2002) a comparé les productions de locuteurs adultes de FLM et d'étudiants de FLE dans une tâche de lecture où le schwa apparaît dans les deux contextes les plus fréquents que nous avons mentionnés. Nous présentons les données mentionnées dans son travail.

Tableau 2 : maintien du schwa en FL1 et FL2.

Etude contexte	L1 Paris Malécot 77		L1 Paris Hansen 94		L1 Orléans Delbec 86		L1 Ontario Nadasdi 01		L2 immersion Nadasdi 01		L2 univers. Thomas 02	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
V#Cə#C	379	29		32	3768	53	1169	36,6	958	92,3	5419	77,9
VCəC		3		0,8	4912	21,09	238	8,9	342	17,3	1301	17
Tous contextes confondus	100891	53	8657		11589	34,5	3100	28,4	3465	81,5		

Ces données nous indiquent deux résultats intéressants. D'une part, le taux de maintien est beaucoup plus important de manière générale, pour les deux publics, dans le cas du contexte V#Cə#C. D'autre part, la présence du marquage du « e » muet est différente entre apprenant et natif, le maintien du schwa est largement majoritaire en FL2 mais minoritaire en FL1. L'acquisition de ce phénomène consisterait donc par apprendre à supprimer suivant les attentes situationnelles.

Par ailleurs, Thomas (2002) prétend que l'acquisition du schwa dépend d'un effet lexical. Les mots comme « mercredi » ou « sam'di » seront reproduits rapidement ainsi par le fait de leur fréquence quasi-catégorique dans le bain linguistique. La difficulté reposerait essentiellement sur l'apprentissage de la variabilité du phonème dans des contextes de voisinage phonologiques. La question à se poser étant : quelles situations de parole réclament la présence ou l'absence du schwa ? L'apprenant de FLE doit apprendre à supprimer quand la situation de formalité ne réclame pas la présence de cette variable sociolinguistique, et au contraire doit savoir maintenir le schwa dans des situations à enjeux. En réalité, c'est tout l'enjeu de l'apprentissage de cette variable qui, comme toute variable phonétique, ne met pas en jeu le sens par son absence ou sa présence.

Conclusion

Notre réflexion sur le traitement de la variation dans la didactique de la prononciation en FLE s'est portée sur un support didactique qu'est le manuel. Nous aurions pu également observer l'enseignement de ce phénomène en classe, directement auprès des enseignants de FLE (Saddour & al, 2013). L'analyse à partir de quatre manuels récents a montré une forte tendance à décrire le phénomène d'un point de vue phonologique, en insistant sur les contextes où le schwa devait être produit ou non. Notre étude a également mis au jour un écart parfois, entre les contextes présentés par les manuels et ceux qui existent majoritairement dans les usages du Français (schwa devant consonne dans monosyllabes et position interne de mots). Par ailleurs, nous avons constaté une faible prise en compte des facteurs sociolinguistiques dans l'explication du phénomène. Or, cela semble de la plus grande importance, car si la présence ou l'absence du schwa n'a pas d'impact sur le sens, en revanche, sa présence a de la valeur sur le plan social. Les contenus enseignés sur les contextes propices à la présence ou non du schwa sont nécessaires d'un point de vue heuristique mais il est également nécessaire de veiller à l'apprentissage d'une compétence sociolinguistique sur la valeur sociale de la variante car c'est elle qui va situer/ classer l'apprenant socialement dans son environnement social.

Bibliographie

Abry, D. & Veldeman-Abry, J.(2007). *La phonétique : audition, prononciation, correction*. Paris : CLE International.

Abry, D. & Chalaron, M-C. (2009). *Manuel 2 : Les 500 exercices de phonétique : B1-B2*. Hachette FLE.

Briet, G., Colligge, V., Rossart, E. (2014). *La prononciation en classe*. PUG.

Chabanal, D., Chanier, T., Liégeois, L. (2017). *ALIPE (Acquisition de la Liaison et Interactions Parents Enfants)* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) - www.ortolang.fr, v1.1, <https://hdl.handle.net/11403/alipe-000853/v1.1>.

Detey, S., Kawaguchi, Y. (2008). [Interphonologie du Français Contemporain \(IPFC\): récolte automatisée des données et apprenants japonais](#). Journées PFC: Phonologie du français contemporain: variation, interfaces, cognition. Paris, Dec. 11-13, 2008.

Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2002). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106.

Hansen, A. B. (1994). Etude du E caduc – stabilisation en cours et variations lexicales. *Journal of French Language Studies*, 4, 25-54.

Katoun, C. & Ripaud, C. (2017). *Phonétique essentielle du français B1-B2*. Didier.

Léon, P-R. (1997). *Prononciation du français standard*. Nathan

Lucci, V. (1976) « Le mécanisme du « E » muet dans différentes formes de français parlé », *La Linguistique*, 12, fasc. 2, 87-104.

Lucci, V. (1983). *Prosodie, phonologie et variation en français contemporain*. In, Walter, H. (éd.), *Langue française*, 60 – Phonologie des usages du français, 73-84.

Lyche, C. (2016). *Approaching variation in PFC: the schwa level*. In: Detey, S., Durand J., Laks, B. & Lyche, C. (eds), *Varieties of Spoken French*. Oxford: Oxford University Press, 352-262.

Martinet, A. (1969). *Le français sans fard*. Paris : Presses Universitaires de France.

Racine, I., Detey, S., Zay, F., Y. Kawaguchi (2012). Des atouts d'un corpus multitâches pour l'étude de la phonologie en L2: l'exemple du projet « Interphonologie du français contemporain » (IPFC). In: Kamber, A., Skupiens, C. (éds). *Recherches récentes en FLE*. Berne: Peter Lang, pp. 1-19.

Saddour, I., Liégeois, L., Chabanal, D. et Chanier, T. (2013). Input in first and second language acquisition: the case of schwa variation and liaison in French. *Eurosla*, 28-31 août 2013, Amsterdam.

Schane S.A. (1968a). *French Phonology and Morphology*. Cambridge, Mass. : M.I.T Press.

Schane, S.A. (1968b). On the abstract character of French « e muet ». *Glossa*, 150-163.

Thomas, A. (2002). La variation phonétique en français langue seconde au niveau universitaire avancé », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 17 | 2002, mis en ligne le 25 août 2008, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aile.revues.org/1014>